



ALBIONE DIGITAL

ALBIONE DIGITAL  
23 rue Archambaud,  
97410 SAINT PIERRE

☎ 0262 920 921

✉ [contact@albione.fr](mailto:contact@albione.fr)  
🌐 [www.albionedigital.fr](http://www.albionedigital.fr)



ALBIONE DIGITAL

DEVELOPPEMENT - COMMUNICATION - VIDEO - GRAPHISME

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

---

REVISION 01 07 2019





## Préambule

---

L'agence web **ALBIONE DIGITAL** est une société spécialisée dans la réalisation de prestations numériques.

Elle intègre les domaines de conception de sites internet, de référencement et positionnement dans les moteurs de recherche, d'hébergement de sites web, de développement d'applications, de création graphique, d'actions web, de communication sur les réseaux sociaux et de services Google.

Les conditions générales régissent les relations entre :

ALBIONE DIGITAL SARL, dont le siège social est situé au 23 Rue Archambaud  
- appt 4 - 97410 SAINT-PIERRE, immatriculée au RCS de SAINT-DENIS DE  
LA REUNION sous le numéro SIREN 847 573 672,

et le **CLIENT**.

## **Article 1 – Champ d’application**

---

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande implique par le **CLIENT** l’acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Elles sont accessibles à tout moment sur le site internet d’ALBIONE DIGITAL à l’adresse [www.albionedigital.fr/CGV](http://www.albionedigital.fr/CGV) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d’achat du **CLIENT**.

Toute clause contraire est réputée non-écrite. Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la validation de la commande.

## **Article 2 – Définitions**

---

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée ci-après, à savoir :

- **Prestataire** : Désigne ALBIONE DIGITAL SARL et ses collaborateurs
- **Client** : Désigne toute personne physique ou morale signataire d’un devis précédé de la mention « bon pour accord » au format papier réceptionné par courrier postal ou forme numérique.
- **Projet** : Désigne l’ensemble des prestations et services de toute nature effectués par **ALBIONE DIGITAL** pour le compte du **CLIENT**.

## **Article 3 – Description des prestations et services**

---

### ***3.1 Les prestations proposées***

Le **prestataire** propose au **client** les prestations suivantes :

- Création de site internet
- Référencement et positionnement dans les moteurs de recherche (SEO)
- Hébergement de sites web et achat de nom de domaine
- Développement d’applications web
- Création de charte graphique et d’identité visuelle
- Vidéos pour le web
- Communication sur les réseaux sociaux
- Comptes de messageries (Google G-Suite)

### **3.2 Services liés aux prestations**

Le **prestataire** pourra mettre à disposition du **client** pour l'élaboration du **projet**, les services suivants :

- Site de publication (TEST ET PRODUCTION)
- Plateforme collaborative (SKYPE & HANGOUTS)
- Plateforme d'échange de fichiers (GOOGLE DRIVE)
- Formation et Assistance (INITIATION ET PRISE EN MAINS)

## **Article 4 – Propriété**

---

### **4.1**

Tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, dont les droits de marques, droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, droits sur le contenu des bases de données, dits « droit sui-generis », afférents aux développements spécifiques réalisés par le **prestataire** pour le **client** deviendront sa propriété sous réserve de paiement intégral du prix.

Par conséquent, celui-ci sera libre de modifier ou reproduire l'ensemble des pages du site Web, les fichiers, programmes ou autres composantes et ce pour une durée illimitée.

Le paiement du prix est réalisé au terme de la période d'engagement spécifiée dans le devis ou sur la fiche produit.

#### *Nom de domaine & référencement acquis au cours de la période*

Le nom de domaine, s'il a été acheté ou transféré par le prestataire, reste propriété du prestataire jusqu'au terme de la période d'engagement dans le cas d'un produit de type « abonnement ».

**Le prestataire s'engage à transférer la propriété du nom de domaine au client au terme de la période d'engagement si le client ne souhaite pas poursuivre son contrat avec le prestataire.**

Le client est libre de changer de prestataire au terme de la période d'engagement, en conservant la propriété du nom de domaine, qui aura été déclaré à son nom.

Le client conserve donc également le référencement afférent au nom de domaine, acquis au cours de la période précédente grâce au travail réalisé par le prestataire. La perte de ce positionnement ne peut être, suite à ce transfert, imputé au **prestataire**.

## 4.2

Les textes et documents utilisés sont la propriété exclusive de leur auteur et ne peuvent être réutilisés même à titre non public et non commercial qu'avec l'accord écrit de l'auteur concerné. Le **client** déclare avoir conclu les contrats ou accords nécessaires avec les auteurs intervenant dans la réalisation du site Web et avoir été parfaitement informé de ses obligations en la matière et décharge le **prestataire** de toute responsabilité en cas de recours des tiers.

## 4.3

Le **prestataire** reste propriétaire du savoir-faire utilisé à l'occasion de l'exécution du contrat et libre de l'utiliser pour toute autre fin, notamment pour la réalisation d'autres sites Web. Il pourra notamment réutiliser librement les éléments logiciels et codes développés spécifiquement pour le **client**.

## 4.4

Le **prestataire** reste contracteur des licences utilisées pour la réalisation de toute ou partie des développements effectués pour le **client**.  
Sauf mention spécifique, les licences contractées sont à usage unique.  
L'achat de la licence est donc obligatoire pour tout duplicata d'élément et sera mis à la charge du **client**.

## Article 5 – Passation de la commande

---

### 5.1

Toute commande passée par le **client** au **prestataire** est formalisée dans un devis récapitulatif des caractéristiques de la prestation de service demandée notamment son contenu et son prix.

Le devis est signé et précédé de la mention « Bon pour accord » par le **client** puis retourné au **prestataire** par courrier accompagné, selon les cas, soit d'un acompte, soit d'un règlement intégral. La commande est alors définitive.

La commande peut également être passée dans le cadre d'un paiement CB en ligne. Dans ce cas, le client accepte les conditions générales de vente afin de réaliser un premier règlement en ligne qui validera la commande et fera démarrer la période d'engagement spécifique au produit s'il y a lieu.

## 5.2

Le devis est valable 30 jours à compter de sa date d'émission.

## Article 6 – Déroulement de la prestation

---

### 6.1

Dans le cadre du **projet**, le **prestataire** élabore le Cahier Des Charges ou Le fil Rouge du projet en collaboration avec le **client** :

Les éléments techniques propres au **projet** y sont décrits.

Il est signé et disponible constamment en ligne par les deux parties. Il est validé au fil du temps par le **client** et doit être mis à jour régulièrement par le **prestataire** suite aux réunions de travail conjointes.

Pour les projets sans difficultés techniques particulières, le **prestataire** pourra démarrer la prestation dès validation de la commande sans présentation préalable d'un cahier des charges détaillé du projet, le descriptif de l'abonnement ou du service ponctuel suffisant à la définition du cadre de la mission.

### 6.2

La prestation s'exécute sur la période donnée conformément au calendrier prévu (planning prévisionnel) dans le Cahier Des Charges.

### 6.3

Une fois les travaux terminés, s'il y a eu création préalable d'un cahier des charges spécifique, le **prestataire** procède à la livraison du **projet** et propose au **client** la signature du Procès-Verbal de Réception.

Le **client** sera alors en mesure de consigner d'éventuelles réserves dès lors que le **projet** livré ne correspondrait pas aux attentes définies dans le Cahier Des Charges.

En outre, il disposera d'un délai de 30 jours pour demander par courrier au **prestataire** de procéder à des corrections en cas de non-respect fidèle des attentes définies dans le Cahier Des Charges.

Dans le cadre d'un service ou abonnement standard, le client dispose également de 30 jours à réception du projet pour demander au **prestataire** de procéder à des corrections en cas de non-respect fidèle des attentes définies dans la fiche de présentation du produit ou service.

## **Article 7 – Tarifs et facturation**

---

### **7.1**

Les tarifs en vigueur sont disponibles auprès du **prestataire** sur simple demande.

### **7.2**

Les prix s'entendent hors taxes et en euros, et sont payables d'avance. Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à l'époque de la facturation.

### **7.3**

Dans le cadre d'une prestation de développement de site Web, si une modification des tarifs intervenait, elle serait notifiée préalablement au **client** par courrier.

### **7.4**

Toute modification des termes de la prestation par rapport à celle décrite dans le devis initial fera l'objet d'une facturation distincte après acceptation par le **client** de la modification tarifaire.

## **Article 8 – Modalité de paiement et de retard**

---

### **8.1**

En rémunération de la prestation réalisée, le **prestataire** percevra les sommes dont les montants et les modalités de règlement sont prévus au devis.

### **8.2**

Sauf dérogation écrite du **prestataire**, le paiement du **projet** doit se faire selon les modalités suivantes :

- Acompte : **50% comptant, à la commande**, non remboursables
- Solde : **50% la livraison** ou date d'échéance stipulée sur la facture.

**Dans le cadre d'un abonnement, le paiement se fait chaque mois.**

Au terme de la période d'engagement, le paiement est reconduit chaque mois du même montant que pendant la période d'engagement.

Au terme de la période d'engagement, l'abonnement peut être arrêté à tout moment. Le mois suivant la demande d'arrêt d'abonnement étant le dernier mois facturé.



### 8.3

Le mode de règlement en vigueur est le prélèvement (pour les abonnements) le virement ou le chèque bancaire (pour les prestations ponctuelles). Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable du **prestataire**.

### 8.4

En cas de défaut de paiement total du **projet**, le **client** devra verser au **prestataire** une pénalité de retard calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la facturation du **projet**. Cette pénalité est calculée sur le montant TTC des sommes restant dues, et court à compter de la date d'échéance des factures plus 5 jours ouvrés sans qu'une mise en demeure préalable soit nécessaire.

### 8.5

Dans l'hypothèse d'un retard ou incident de paiement, le **prestataire** se réserve le droit de suspendre l'exécution du **projet**, ce qui n'exonère pas le **client** du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

### 8.6

Dans le cadre de la prestation réalisée en revente de compte G-Suite et de services G-Suite, le **prestataire** intervient en tant que conseiller et propose, au même prix public que le fournisseur, des adresses emails et les services attachés de Google G-Suite (tous droits réservés).

Retrouvez toutes les conditions d'utilisation sur ce lien :  
<https://policies.google.com/terms?hl=fr>

## Article 9 – Livraison

---

### 9.1

L'ensemble des délais annoncés est calculé en jours ouvrés (sous réserve de validation de la commande par la signature précédée de la mention « Bon pour accord » sur le devis).

Le **client** se devra de respecter l'envoi des données qui lui sont demandées en temps et en heure sous réserve d'allonger, de fait, cette durée.

## 9.2

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et ne constituent en aucun cas un engagement du **prestataire**.

Nonobstant cette réserve, le **prestataire** fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

## 9.3

Le projet sera considéré comme livré une fois que le **client** demande par écrit ou par oral de manière précise la mise en ligne ou le déploiement au public de son projet.

## 9.4

Toute modification apportée au Cahier Des Charges / devis / bon de commande, ainsi que tout ajout de nouveaux composants ou pages web feront l'objet d'un nouveau devis ou d'une nouvelle facturation.

## Article 10 – Obligations, responsabilités et déclarations particulières du client

---

### 10.1

En vue d'une bonne collaboration avec le **prestataire**, le **client** s'engage à communiquer dans les meilleurs délais l'ensemble des documents et données nécessaires à la bonne exécution du **projet**.

### 10.2

Le **client** s'engage expressément à ne pas proposer sur son site Web des marchandises illicites ou interdites par la loi, à respecter la propriété intellectuelle des autres sites et plus généralement des œuvres de l'esprit, littéraires, artistiques et autres ainsi que les droits d'auteurs et les propriétaires des marques.

### 10.3

Le **client** déclare être titulaire d'un droit de propriété ou d'un droit d'utilisation ou de licence des marques, brevets, logiciels utilisés ou cités sur le site Web.

#### **10.4**

Le **client** s'engage à prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent.

#### **10.5**

Les informations diffusées sur le site Web après sa mise en ligne le sont sous la seule et unique responsabilité du **client**.

Il en est l'éditeur au sens de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 modifiée par la loi n° 2000-719 du 1er août 2000.

#### **10.6**

Le **client** s'engage à fournir au **prestataire** des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur et à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

#### **10.7**

Le **client** est seul responsable de la garde et de l'utilisation des identifiants que le **prestataire** lui aura transmis.

#### **10.8**

Le **client** s'engage à ne pas pénétrer les systèmes informatiques du **prestataire** ou tenter de le faire.

#### **10.9**

Le **client** s'engage à informer immédiatement le **prestataire** en cas de panne ou de dysfonctionnement du site web.

#### **10.10**

Le **client** garantit le **prestataire** de tout recours de tiers portant sur le contenu de ses service et prestations et ce, sous quelque législation que ce soit.

### 10.11

En aucun cas, le **client** ne pourra exiger une quelconque indemnité au **prestataire** suite à l'interruption des services suite à un incident de paiement.

### 10.12

S'il possède une interface de mise à jour, le **client** est seul responsable de la gestion du contenu de son site, de même pour ses sauvegardes. Il décharge d'ores et déjà le **prestataire** de toute responsabilité.

## Article 11 – Obligations, responsabilités et déclarations particulières du prestataire

---

### 11.1

Dans le cadre de l'exécution de ses prestations, le **prestataire** n'assume pas une obligation de résultat mais de moyens.

Il ne saurait être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes susceptibles d'affecter le **client** ou ses clients.

La présente clause d'exonération de garantie est considérée comme essentielle et déterminante par le **prestataire** qui n'aurait pas contracté sans elle.

### 11.2

Il est expressément convenu que si la responsabilité du **prestataire** était retenue dans le cadre de l'exécution du présent contrat, le **client** ne pourrait prétendre à d'autres indemnités et dommages et intérêts que le remboursement des frais engagés par lui au titre du présent contrat.

### 11.3

Si le **client** procède par lui-même à des modifications ou fait intervenir un tiers, le **prestataire** n'est, de fait, plus tenu pour responsable d'éventuelles conséquences techniques ou juridiques liées auxdites interventions ou modifications.

### 11.4

Le **prestataire** n'exerce aucun contrôle sur le contenu émis par le **client**, que ce soit à travers son espace Web ou les courriels qu'il serait amené à envoyer ou à recevoir. En aucun cas, le **prestataire** ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou recours de tiers, notamment pour violation d'un droit de propriété intellectuelle, littéraire, artistique ou bien encore pour la



ALBIONE DIGITAL

propagation de propos, d'images ou de sons constitutif d'une diffamation, un dénigrement ou portant atteinte à la vie privée, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public.

### **11.5**

Le **prestataire** ne peut en aucune manière être tenu responsable des vitesses d'accès au site Web du **client**, des difficultés d'accès et ce du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, que le **client** déclare connaître. Le **prestataire** ne peut non plus être tenu responsable notamment du non-acheminement de courriels.

Plus généralement, le **prestataire** ne saurait être tenu responsable d'une quelconque dégradation du site Web ayant un impact direct ou indirect sur les résultats ou l'image du **client**.

### **11.6**

Le **prestataire** ne saurait voir sa responsabilité engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace Web du **client** ou pour un piratage des boîtes aux lettres de celui-ci.

### **11.7**

En aucune façon, la responsabilité du **prestataire** ne pourra être recherchée en cas de négligence, faute ou omission ou défaillance du **client**, non-respect des conseils donnés ou bien encore négligence, faute ou omission d'un tiers sur lequel il n'a aucun pouvoir de contrôle ou de surveillance.

### **11.8**

Le **prestataire** ne pourra être tenu responsable des conséquences de l'introduction d'un virus informatique dans le serveur Web ou dans le site Web ayant un effet sur son bon fonctionnement, de même que d'une interruption de la connexion à Internet pour une cause hors de contrôle du **prestataire**.

### **11.9**

Après actualisation de données, le **prestataire** transférera tous les éléments nécessaires sur le serveur.

A compter de ce transfert, le **client** sera seul responsable de la sauvegarde et de la conservation de ses données.

Cette clause n'est pas applicable dans le cadre d'un hébergement souscrit chez le **prestataire**.

### **11.10**

Le **prestataire** se réserve le droit de modifier à tout moment les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs. Ils s'engagent à ce que ces changements n'altèrent pas les performances du service offert au **client**.

### **11.11**

Le **prestataire** pourra interrompre son service pour des raisons de maintenance mais s'engage à ce que l'interruption soit la plus courte possible.

### **11.12**

En tant que développeurs de services Internet, le **prestataire** n'est pas responsable des problèmes liés aux ordinateurs qui visitent le site ainsi que de leur éventuelle mauvaise configuration ou utilisation.

### **11.13**

Le **prestataire** décline toute responsabilité quant à l'intégration sur le site internet du **client** d'un kit de paiement en ligne. Le **client** est seul responsable du bon fonctionnement du système de paiement et s'engage à effectuer les tests de fonctionnement lui-même en effectuant une transaction et vérifiant son débit auprès de sa banque. En outre, s'il y a un ajout d'un code promotion, le **client** s'engage à effectuer les tests. Enfin, le **prestataire** décline toute responsabilité quant à la sécurité du kit de paiement en ligne.

## **Article 12 – Réserve de propriété -Transfert de risque**

---

### **12.1**

Le **prestataire** se réserve la propriété des biens ou la mise à disposition du **client** des services vendus, jusqu'au paiement complet du prix, en principal et accessoire.

En cas de défaut du paiement complet, le **prestataire** se réserve le droit, après relance du **client**, de ne pas poursuivre le service ou de récupérer le bien.

## 12.2

En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire du **client**, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par le **prestataire**. Les biens demeurant la propriété du **prestataire** jusqu'au paiement intégral de leur prix, il est interdit au **client** d'en disposer pour les revendre ou les transformer avant ce paiement.

## 12.3

Les présentes CGV ne font pas obstacle au transfert des risques au **client** dès la livraison des biens vendus.

## Article 13 – Référence client

---

### 13.1

Le **client** autorise le **prestataire** à mentionner sa dénomination sociale dans ses documents commerciaux, à titre de référence, pour assurer sa promotion commerciale.

### 13.2

Le **prestataire** ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le site Web du Client à des fins de démonstration.

### 13.3

Le **client** s'engage à mentionner sur la page d'accueil du site Web un lien vers le site du **prestataire**.

### 13.4

Le **client** s'engage également à faire référence au **prestataire** dans les mentions légales de son site Web par la mention suivante :

« Site réalisé par Albione Digital »

Le **prestataire** se réserve le droit de positionner ou non cette mention selon le niveau de confidentialité du projet.

## 13.5

Le **client** sera libre d'exploiter son site comme il l'entend, ou de le faire modifier soit par le **prestataire**, soit par un tiers ou lui-même.

Dans ces deux dernières hypothèses, le **prestataire** devra donner son accord pour que ses coordonnées demeurent sur le site.

## Article 14 – Confidentialité

---

Chacune des parties s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de son exécution à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord.

Ne sont pas visées par cette obligation les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée.

Le **prestataire** peut être amené à accéder aux données personnelles du **client**.

## Article 15 – Cas de force majeure – Cas fortuit

---

Les parties ne sont pas tenues pour responsable dans l'hypothèse d'un retard ou d'une inexécution d'une des obligations mises à leur charge lorsque la cause du retard ou de l'inexécution découle d'un cas de force majeure ou cas fortuit.

Le cas de force majeure ou cas fortuit suspend les obligations nées du contrat pendant toute la durée de son existence.

Il s'agit notamment des cas de défaillance du réseau public de distribution d'électricité, défaillance du réseau public des télécommunications, pertes de connectivité Internet dues aux opérateurs publics ou privés, guerres, tempêtes, tremblements de terre.



## **Article 16 – Résiliation du contrat**

---

### **16.1**

Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extra-judiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes CGV et Conditions Particulières spécifiées au devis, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec AR ou acte extra-judiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

### **16.2**

En cas de résiliation sur initiative du Client les sommes dues au Prestataire au titre de la période restante de la durée du contrat seront immédiatement exigibles.

Toute prestation commencée est due intégralement.

## **Article 17 – Litiges**

---

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable.

Les présentes CGV sont soumises à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de son interprétation, son exécution ou sa résiliation relèvera de la compétence du Tribunal de Commerce dont dépend le **prestataire**.